

Véronique Hargot-Deltenre  
Rue du Houblon, 5/18  
1000 Bruxelles

22 mai 2018

A l'attention du Cardinal De Kesel  
Wollemarkt, 15  
2800 Mechelen

En copie à Mgr Kockerols et l'abbé Castiau

Monseigneur,

Suivant la suggestion du doyen de la cathédrale, M. l'abbé Castiau, je souhaite vous adresser des requêtes liées à la publication de mon livre sur le Très-Saint Sacrement de Miracle, dont je vous transmets avec plaisir un exemplaire. Ce sujet avait en effet retenu toute mon attention au moment où je menais une étude approfondie sur l'histoire de l'église Sainte-Catherine; à cette occasion, j'appris en effet que les Hosties miraculeuses, profanées en 1370, vénérées pendant plus de 600 ans dans la collégiale et, au cours des processions annuelles, dans les rues de Bruxelles, avaient été volées en 1369, dans l'ancienne chapelle Sainte-Catherine, berceau de notre paroisse actuelle.

Dans la conclusion de mon livre qui, loin de vouloir réveiller un antisémitisme, espère réveiller la ferveur eucharistique des catholiques, j'évoque la demande de la réhabilitation de la chapelle du Très-Saint Sacrement de Miracle, élevée en 1436 à la demande du pape Eugène IV et transformée en « salle du trésor » en 1999. Je forme également l'espoir d'une fête solennelle en 2020 (un Congrès Eucharistique Régional ? Européen en complément du Congrès Eucharistique International à Budapest ?), qui serait célébrée à l'occasion du Jubilé de ce miracle eucharistique (650 ans), afin de raviver la source de ses multiples bienfaits pour notre ville et pour notre pays.

Mais dans un premier temps, il me semble important d'élargir sans tarder le groupe de travail actuel qui m'accompagne dans cette étude, pour creuser et clarifier ensemble les questions restées en suspens. La première est de savoir ce qu'il en est de résidus eucharistiques subsistant éventuellement dans l'ostensoir exposé dans la salle du trésor de la cathédrale (ou ailleurs ?). En effet, l'unique catalogue en vente à l'entrée de la cathédrale stipule au bas de la p. 80, à hauteur de la photo (ci-jointe) de la croix-reliquaire du Très-Saint Sacrement de Miracle:

« Cette croix reliquaire recouvre la croix d'or primitive **contenant les restes des hosties** qui auraient été profanées à Bruxelles en 1370, origine du culte rendu au Saint-Sacrement de Miracle (L. Dequeker, *Le sacrement de Miracle*). **Dans la custode, cerclées d'or, trois des hosties** dont, suivant la légende, le sang aurait jailli suite à leur profanation »<sup>1</sup>.

Tenant compte de cette information et du fait qu'aucune attestation d'un retrait ou d'une détérioration totale des Hosties profanées n'apparaît dans les archives consultées, j'en ai déduit dans mon livre que ce qui apparaît à l'œil nu dans le reliquaire exposé est un résidu eucharistique. Or, M. l'abbé Castiau, que nous avons récemment rencontré avec une petite

<sup>1</sup> Anne Van Ypersele de Strihou, *Le trésor de la cathédrale des Saints Michel et Gudule à Bruxelles*, p 80-81

délégation, se montrait d'abord surpris et, dans un second temps, m'affirmait formellement qu'il est impossible qu'un tel résidu subsiste après plus de 600 ans. D'autres informations qui me sont parvenues depuis lors donnent une autre explication très crédible à l'élément encore visible dans au moins une des trois lunules.

Parce que nous avons des preuves formelles que des vestiges eucharistiques du Très-Saint Sacrement de miracle ont subsisté au minimum 430 ans, et vu d'autres informations très importantes qui nous sont parvenues récemment quant à leur conservation et parcours, nous estimons que la question mérite d'être approfondie ensemble.

Je me permets donc de vous suggérer de bien vouloir constituer dès que possible un groupe de travail incluant, outre mes collaborateurs actuels, M. l'abbé Castiau et d'autres experts que vous désigneriez. Il serait opportun de se rencontrer sans tarder étant donné que mon livre, imprimé à 2000 exemplaires commence à bien circuler.

Il y aurait encore d'autres questions à aborder ensemble, telles que l'accès payant dans un espace qui n'est sans doute pas officiellement désacralisé et qui contient des reliques que nous souhaitons vénérer ; l'absence d'informations et d'explication sur les vitraux qui illustrent ces pages considérables de l'histoire religieuse de Bruxelles ; la présence d'une plaque officielle dont le sens est difficilement déchiffrable pour les visiteurs et dont la rigueur historique est douteuse. Nous nous tenons à votre disposition pour en parler avec qui de droit.

Nous vous remercions d'avance de l'attention que vous porterez à nos requêtes, lesquelles suscitent l'intérêt d'un nombre croissant de chrétiens, heureux et surpris de découvrir, pour la première fois, des pages si édifiantes de l'histoire religieuse de Bruxelles.

Puisse l'Esprit-Saint vous assister dans les décisions que vous prendrez pour cette cause qui importante.

Avec mes sentiments respectueux, Véronique Hargot

Paroissienne de l'église Sainte-Catherine

NB : comme vous le verrez, une étiquette a été apposée sur le verso de la couverture pour signaler une erreur dont je tiens à m'excuser auprès de vous et pour renvoyer le lecteur vers le blog [www.cap-ciel-bxl.be](http://www.cap-ciel-bxl.be), fruit du travail d'un large réseau de catholiques depuis 5 ans environ , et dans lequel nous tiendrons les corrections éventuelles et informations mises régulièrement à jour sur le Très-Saint Sacrement de Miracle.